

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANDRAIS
SEANCE DU 27 JUIN 2016**

Le Conseil Municipal de la Commune de LANDRAIS, dûment Convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. MENANT Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 JUIN 2016

Présents : MM. MENANT F. BABAUD R. CAILLON F. CHABIRAUD L. CHARRON E. DAHERON J. GRELET M. MARCHAIS O. MOINARD P. PINAUD J. TURGNE F. STENGER C.

Absents : excusés : MM AUJARD N. MOUR-GASREL. (1 pouvoir à F.MENANT) GAGADEN P. (1 pouvoir à BABAUD R.)

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été approuvé à l'unanimité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Madame STENGER Catherine a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

**Convention de remboursement au SDEER (travaux Génie Civil rue du Breuil St Jean)
Demande de subvention au Conseil Départemental travaux enfouissement réseaux 2^{ème} tranche
Projet verger bio
Informations sur les compteurs Linky**

Informations et questions diverses

CONVENTION DE REMBOURSEMENT AU SDEER (travaux génie Civil rue du Breuil St Jean)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 22 avril 2014, le conseil municipal l'a autorisé à signer les conventions de mandats avec le SDEER relatifs aux travaux d'effacement de réseaux et travaux de génie civil Télécom. (travaux prévus en 2 tranches)

Les travaux de Génie Civil annexes avec effacement de réseau dans la rue du Breuil St Jean et la rue du Logis (1^{ère} tranche) étant terminés, le coût des travaux s'élève à 53 353.30 € TTC.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du décompte définitif, autorise monsieur le Maire à signer la convention de remboursement avec le SDEER de la Charente-Maritime.

La commune remboursera sa contribution en 5 annuités de 10 670.66 € dont la première échéance interviendra en mars 2017 et la dernière le 1^{er} mars 2021.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL (travaux enfouissement de réseaux 2^{ème} tranche)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 24 novembre 2014, le conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime concernant les travaux d'enfouissement de réseaux France Télécom. Une demande a été déposée en mai 2015 pour la 1^{ère} tranche et a obtenu un financement à 35% sur le HT. Les travaux étant terminés, une nouvelle demande d'aide va être envoyée pour les travaux de la 2nde tranche. Le coût est estimé à 35 531.28 € TTC.

PROJET VERGER BIO

Le Syndicat des eaux de Charente-Maritime propriétaire de plusieurs parcelles agricoles aux abords du captage de « Toutvent » à Landrais a proposé à la commune de mettre en place une plantation agroforestière (plantation de 120 pommiers et quelques poiriers bio). Le dossier suit son cours, des demandes de subventions ont été déposées au Département, à la Région et auprès d'Adour-Garonne. Le projet sera complété par la mise en place d'un verger pédagogique regroupant sur une faible surface, l'ensemble des variétés plantées. Il servira de lieu de sensibilisation, de formation et d'animation sur le thème de la conservation des variétés fruitières.

Le projet sera mené en partenariat avec le syndicat des eaux, les agriculteurs exploitants, la commune, les habitants (sous une structuration associative pour la gestion des fruitiers) et l'association des Croqueurs de Pommes.

INFORMATIONS SUR LES COMPTEURS LINKY

Monsieur le Maire ne souhaite pas lancer un débat sur le pour et le contre du déploiement des compteurs Linky.

Il fait part aux conseillers, après informations transmises par l'Association des Maires de France, que « *Linky n'est pas un choix d'ERDF mais un choix du législateur* » c'est la loi qui a fixé un objectif de 100% de compteurs Linky installés en 2024 et que s'opposer à la mise en place de Linky signifie s'opposer à la loi. Il est illégal de s'opposer à l'installation d'un compteur, toutes les délibérations prises dans ce sens sont donc nulles.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Tour Cycliste International Poitou-Charentes le 30^{ème} tour cycliste international Poitou-Charentes passe à Landrais le mardi 23 Août. Les organisateurs ont demandé à la commune de mettre à disposition 10 signaleurs. Monsieur le Maire explique qu'à cette date il est difficile de trouver des personnes disponibles et que les agents communaux sont en congés.

Une réunion est prévue le lundi 4 juillet à 14h30 à La Rochelle, ne pouvant y assister Monsieur le Maire demande qui peut s'y rendre. Aucun conseiller ne peut y aller, la commune sera excusée.

Eglise : le Conseil Départemental a accordé une subvention à la commune à hauteur de 35% des travaux HT estimés, soit 7 954 €. La souscription a permis à ce jour de collecter la somme de 23 000 €, ce qui est très positif, les ventes de Noël et de tee shirts ne sont pas négligeables, un grand remerciement à tous les donateurs.

Il manque à ce jour environ 1500 € pour financer le gros-œuvre. Les travaux vont commencer dès juillet. L'entreprise RIPEAU, qui va effectuer les travaux de réfection de la toiture nous a proposé d'effectuer les travaux de la façade en même temps ce qui permet une réduction des coûts. Elle nous soumet la possibilité de reporter le paiement des travaux de la façade sur le budget 2017. Le Conseil après en avoir discuté accepte cette proposition.

Voirie : Monsieur Fabrice TURGNE fait remarquer que des trous dans la voirie entre St Gilles et les bois n'ont pas été bouchés.

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection de voirie prévue aux Granges et à Fondouce auront lieu semaines 34 et 35.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre question, la séance est levée à 22h30.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Le Maire, Francis MENANT